

dire un feu qui se propage de cime en cime dans les forêts de conifères, parfois à une vitesse supérieure à 4 milles à l'heure, lorsque des vents violents soufflent dans le secteur.

Nouvelle technique

Au cours des quelques dernières années, on a introduit une nouvelle dimension dans les techniques de lutte contre les feux de forêt: le brûlage dirigé. Ceci n'est pas aussi contradictoire que cela puisse paraître; tout en améliorant continuellement les techniques de lutte contre les feux naturels, l'homme a également commencé à bénéficier des avantages offerts par le feu en se servant de ce dernier en temps et lieux propres à lui donner les résultats qu'il cherche.

La technique du brûlage dirigé est le plus souvent appliquée dans le but de minimiser les risques d'incendie que peuvent occasionner les déchets de coupe, et d'aménager le sol en vue de planter ou d'ensemencer. Parmi les autres applications, citons l'enlèvement de broussailles ou d'arbres desséchés, l'amélioration de l'habitat de la faune, le contrôle des insectes et des maladies, la mise en place d'un contre-feu pour arrêter un violent incendie.

Avant d'employer la technique du brûlage dirigé sur une terre forestière, on procède d'abord à une évaluation des résultats escomptés, bons ou mauvais, puis à une sérieuse planification par des responsables expérimentés en la matière. Lors d'un incendie dirigé, on doit à tout moment pouvoir contrôler son étendue, son intensité et sa vitesse de propagation. Une telle technique n'est pas du ressort d'amateurs.

Le rôle du feu dans la nature

En tant que phénomène naturel, le feu de forêt est l'un des principaux facteurs de renouvellement de la forêt. Plusieurs de nos meilleures forêts doivent leur existence au feu. Quelques espèces d'arbres se sont bien adaptées aux perturbations occasionnées par les incendies à un tel point que leur reproduction dans leur milieu naturel dépend partiellement, parfois même presque entièrement, du feu.

Après un feu de forêt, toutes les conditions propices à la germination et à une croissance précoce de jeunes plants sont généralement réunies: sol minéral à découvert, ombre partielle créée par les arbres morts encore debout, lumière solaire en abondance,

La plus grande opération aérienne de lutte contre les incendies de forêt dans l'histoire de l'Ontario a été entreprise le 6 juin par le ministère des Ressources naturelles, pour combattre 161 feux de forêt qui font rage présentement dans la partie nord de la province.

Quelque 42 avions spécialement équipés, 46 hélicoptères et plus de 30 aéronefs sont au travail. Il se peut que les feux de forêt détruisent plus d'un million d'acres en Ontario seulement, et soient encore plus dévastateurs qu'en 1974, alors que

absence de plantes rivales, et accès aux substances minérales nutritives.

Bien entendu, le feu exerce d'autres effets sur l'environnement forestier. Plusieurs petits animaux peuvent périr. Cependant, les grands animaux tels que le cerf et l'orignal, qui préfèrent les plantes jeunes et succulentes,

plus de 1 294 000 acres furent détruites.

En Nouvelle-Écosse, un interdit a été émis concernant l'allumage de feux sur les terrains boisés; il sera en vigueur jusqu'au 15 octobre. Cette année, dans cette province, les feux ont détruit jusqu'à maintenant plus de 34 000 acres de terrain comparativement à 6 000 acres en 1975.

Au moment où nous mettons sous presse, les provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Manitoba combattent également d'importants feux de forêt.

se nourriront des nouvelles pousses qui apparaissent après l'incendie. Rares sont les feux qui sont suffisamment intenses pour endommager le sol d'une façon durable. L'élimination de la végétation d'une zone aura aussi une influence marquante sur la qualité et la quantité des eaux.

Assistance technique au Mozambique

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Canada versera en faveur du Mozambique une contribution pouvant aller jusqu'à 400 000\$ au Fonds spécial de coopération technique du Commonwealth (FCTC).

La contribution canadienne s'ajoute aux trois millions de dollars en aide alimentaire annoncés le 30 avril dernier et tirés du budget d'assistance bilatérale.

Ces contributions s'inscrivent dans le cadre de l'engagement pris en 1975 lors de la rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth qui s'est tenue à Kingston, en Jamaïque; on avait alors donné l'assurance que le Canada aiderait le Mozambique à appliquer les sanctions votées par les Nations Unies à l'endroit de la Rhodésie de même que la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée le 17 mars 1976. Le Gouvernement du Mozambique avait demandé aux Nations Unies l'aide de la communauté internationale après avoir décidé, le 3 mars 1976, de fermer ses frontières à la Rhodésie et d'appliquer les sanctions onusiennes à son égard.

Le ministre a fait remarquer que le fonds spécial se limiterait à l'assistance technique, qu'il serait administré par le FCTC et financé par des

contributions volontaires qui viendraient s'ajouter aux contributions normales des pays membres du Commonwealth au FCTC. Comme le programme est considéré comme une mesure d'urgence, il prendra fin dans deux ou trois ans.

Fondé en 1971, le FCTC offre des services de consultation, un programme de mise en valeur des marchés d'exportation et un programme de formation à l'intention des ressortissants des pays en développement qui en sont membres. Le Canada est l'un des principaux cotisants à cet organisme.

Cession du Parc olympique au Cojo

Des sentiments de fierté et de satisfaction ont clôturé la longue et difficile histoire des installations olympiques, le 3 juin, alors que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a remis officiellement au Cojo, au nom de la Régie des installations olympiques, le vélodrome, la piscine et le stade olympique, en rendant hommage aux travailleurs. De nombreux hauts fonctionnaires dont M. Victor Goldbloom, ministre des Affaires municipales, M. Roger Rousseau, commissaire général du Cojo, M. Jean Drapeau, maire de Montréal, M. Rouleau, président de la Régie o. ainsi que des centaines de journalistes ont assisté à la cérémonie.